

Mondial des Métiers 2012



Le **Manager** d'entreprise est un responsable qui a en charge le fonctionnement et le développement d'une entreprise soit dans sa totalité, soit pour l'une de ses fonctions (finance, ressources humaines, marketing, vente, achats, international...), soit pour l'une de ses localisations (régions, usine, établissement...).

La taille de l'entreprise détermine ces fonctions et leurs conditions d'exercice.

Le **Directeur Général** détermine la stratégie de l'entreprise et il est garant de sa mise en œuvre. Il retient les produits fabriqués ou les services fournis par l'entreprise, et définit les marchés sur lesquels elle exerce son activité. Il rassemble et gère les moyens de l'entreprise (humains, financiers, techniques). Il dirige et anime les hommes pour atteindre les objectifs visés. Il veille au développement de l'image de l'entreprise.

Le **Directeur Administratif et Financier** supervise, organise et coordonne les services administratifs, comptables et financiers. Il collecte les informations auprès des responsables opérationnels. Il structure les données représentatives de la marche de l'entreprise nécessaires aux prises de décisions (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord). Il attire l'attention de la direction et conseille sur les prévisions à court terme. Il formule des propositions sur les stratégies à moyen terme.

Le **Directeur des Ressources Humaines** élabore et met en œuvre les moyens quantitatifs et qualitatifs (gestion de l'emploi, recrutement, formation) nécessaires à une optimisation ou une adaptation des ressources humaines aux finalités économiques de l'entreprise. Il assure la conduite de la gestion du personnel et l'application de la réglementation sociale en intégrant les règles et les procédures du droit du travail. Il élabore et propose à la direction une politique de gestion du personnel et de développement des ressources humaines et définit les conditions générales de son application.

Le **Directeur du Marketing** appelé également **Directeur Commercial et du Marketing** élabore et propose à la direction générale la politique commerciale de l'entreprise. Il détermine les orientations stratégiques, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en place, après analyse des différentes composantes du marché. Il anime, coordonne et contrôle, avec ses collaborateurs, les activités de conception et de mise en œuvre nécessaires au développement sur le marché des biens ou des services proposés par l'entreprise.

Sources : ONISEP, ROME

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser aux CFA de votre département figurant dans le guide de l'apprentissage édité par la Région Rhône-Alpes : www.crm-rhonealpes.fr (rubrique Formation) ou www.rhone-alpes.cci.fr (rubrique Former les hommes). N'oubliez pas de participer aux journées portes ouvertes organisées par les CFA.